



ARRIVÉ LE

7302 - SD

13 AOUT 2025

VILLE DE DOURGES

1760



FINANCES PUBLIQUES

Direction Générale des Finances Publiques

Le 12/08/2025

Direction départementale des Finances Publiques du Pas-de-Calais

Pôle d'évaluation domaniale

5, rue du Docteur Brassart

BP 30015

62034 ARRAS Cedex

Courriel : ddfip62.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Le Directeur départemental des Finances publiques du Pas-de-Calais

à

MAIRIE DE DOURGES

Affaire suivie par : Sébastien LOYEZ

Courriel : sebastien.loyez@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 03 21 21 74 65

Réf DS : 257 234 22

Réf OSE : 2025-62274-59167

LETTRE VALANT AVIS DU DOMAINE

Objet : Projet de cession d'une parcelle cadastrée AH 453 pour une contenance prévisionnelle de 139m² au profit d'un riverain (Mme Oursel) propriétaire d'une propriété limitrophe.

Commune	Parcelles(s)	Adresse / Lieu dit	Zonage	Superficie(s) en m ²	Nature réelle
62 119 DOURGES	AH 453	Rue des Anémones	AD	139	Terrain en friche nature d'espace vert situé à l'angle des rues des Anémones et des Camélias
				TOTAL	139

Forme d'assiette et dimensions approximatives : Forme rectangulaire dont l'un des angles est arrondi // largeur max = 7m - longueur max = 22m²

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ
A LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU... 15 DECEMBRE 2025....
LE MAIRE,



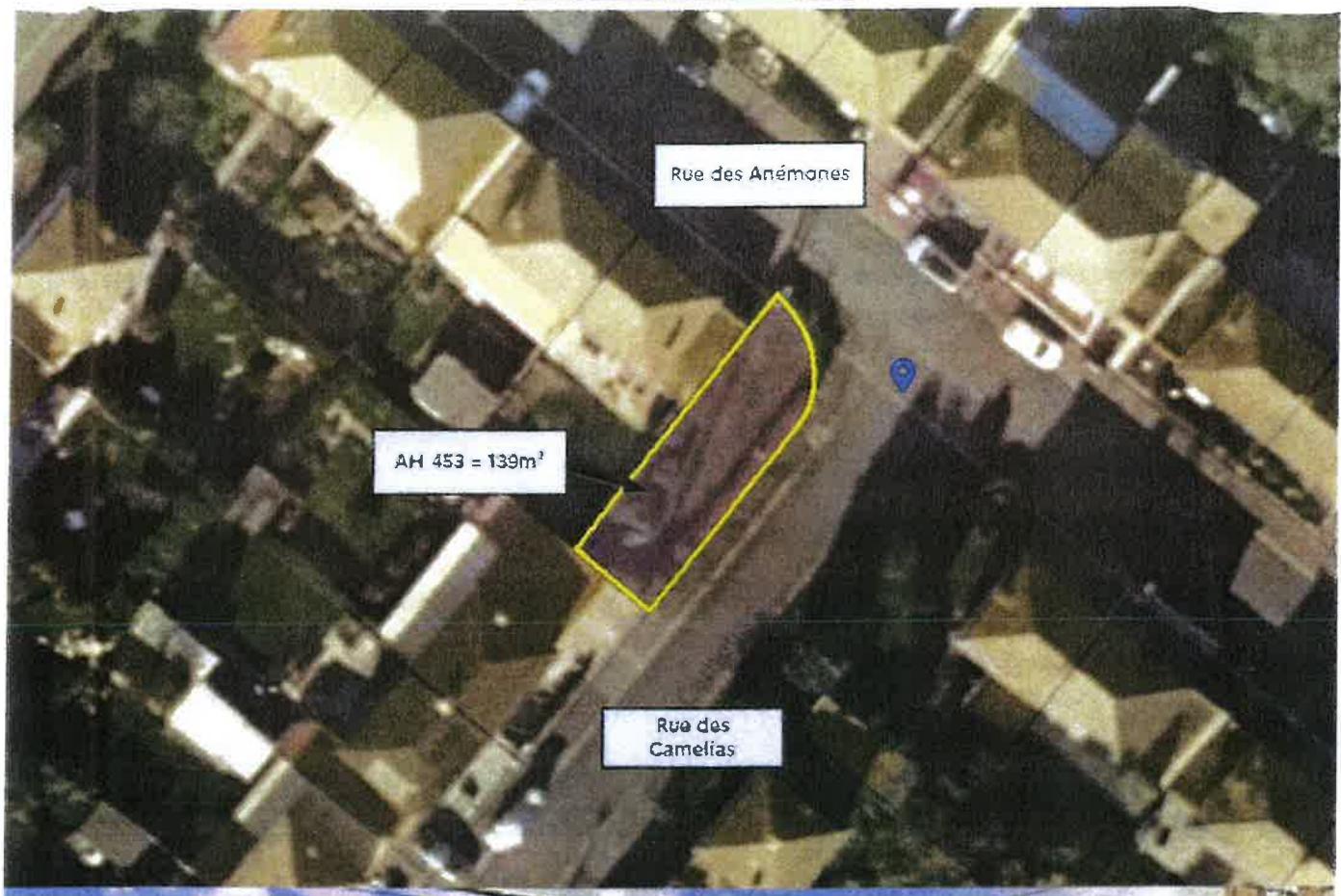
REÇU EN PREFECTURE

le 17/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216202747-20251215-DEL202513-D

Vues sur la parcelle AH 453



Rue des Anémones

REÇU EN PREFECTURE

le 17/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216202747-20251215-DEL202513-D

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la valeur vénale du bien est arbitrée à **1 900€**. Elle est exprimée hors taxes et hors droits. Cette valeur est assortie d'une **marge d'appréciation de 10 %** portant la valeur minimale de cession sans justification particulière à **1 700€ HT / HC (arrondie)**

La marge d'appréciation reflète le degré de précision de l'évaluation réalisée (plus elle est faible et plus le degré de précision est important). De fait, elle est distincte du pouvoir de négociation du consultant.

Dès lors, le consultant peut, bien entendu, toujours vendre à un prix plus élevé ou acquérir à un prix plus bas sans nouvelle consultation du Pôle d'Évaluation Domaniale

Le présent avis est valable pour une durée de 18 mois

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques
et par délégation

Sébastien LOYEZ
Inspecteur des Finances Publiques



L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

REÇU EN PREFECTURE

le 17/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216202747-20251215-DEL202513-D

REÇU EN PREFECTURE

le 17/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216202747-20251215-DEL202513-D